

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte de Transition Evergreen du 12 juin 2024

Paris – 12 juin 2024

L'Assemblée Générale Mixte de **Transition Evergreen (FR0000035784 - EGR)**, fonds evergreen coté en France sur Euronext Paris dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone, s'est déroulée le mercredi 12 juin 2024, sous la présidence de Lionel Le Maux, Président du Conseil d'administration, et en présence des Commissaires aux comptes.

Les actionnaires de Transition Evergreen ont notamment approuvé les comptes sociaux et les états financiers IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et approuvé la nomination de Madame Catherine Orphelin en qualité d'administratrice indépendante.

La composition du Conseil d'administration est désormais la suivante :

- Lionel Le Maux, Président du conseil d'administration
- Frédéric Flippe, administrateur
- Samuel Moreau, administrateur
- Catherine Le Maux, administratrice
- Vincent Robert, administrateur indépendant
- Agnès Ruchaud, administratrice indépendante
- Catherine Orphelin, administratrice indépendante
- Jean-Michel Laty, administrateur indépendant
- Christine Vigneron, administratrice indépendante
- George-Henri Levy, censeur

Au final, les vingt-sept résolutions soumises au vote des actionnaires ont toutes été adoptées. Le résultat des votes pour chaque résolution est consultable sur le site internet de Transition Evergreen (www.transition-evergreen.com), rubrique Investisseurs, section Assemblées Générales.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents communiqués pour cette Assemblée Générale Mixte ont été mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la Société (6, Square de l'Opéra-Louis Jouvet – 75009 Paris) et sur son site internet (www.transition-evergreen.com), rubrique Investisseurs, section Assemblées Générales.

A propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen est un fonds evergreen coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone.

Transition Evergreen, avec l'expertise de sa société de gestion Aqua Asset Management, entend apporter une réponse concrète aux enjeux de construction d'un monde décarboné en investissant dans des sociétés françaises et européennes, porteuses de croissance et qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement.

Transition Evergreen détient des participations principalement dans les sociétés suivantes : **Evergaz**, un des leaders de l'industrie du biogaz en France, **C4**, opérateur intégré du biogaz en Allemagne, **EverWatt**, producteur d'énergie renouvelable décentralisée, **Everwood**, acteur de la gestion durable des forêts, ainsi que **Safra**, acteur français de la mobilité décarbonée.

Transition Evergreen a reçu le label Greenfin, label qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement et est attribué aux fonds qui prennent en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans la construction et la vie de leur portefeuille, respectent les critères d'exclusion fixés par le label et ont un impact positif sur la transition énergétique et écologique. Transition Evergreen a également reçu le label « Relance » destiné aux fonds d'investissements qui soutiennent la relance économique en venant renforcer en fonds propres ou quasi-fonds propres des entreprises françaises.

Transition Evergreen est coté sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784). Transition Evergreen est éligible PEA-PME.

Plus d'informations sur www.transition-evergreen.com

Contacts

Transition Evergreen	Relations Investisseurs	Relations presse
Laura RIBEIRO T: +33 (1) 84.25.27.64 RI@transition-evergreen.com	ACTUS finance & communication Anne-Pauline PETUREAUX T : +33 (1) 53 67 36 72 apetureaux@actus.fr	ALVA Bérénice Weiss T: +33 (6) 83 35 63 11 bweiss@alvaconseil.com

Disclaimer

Nous rappelons que tout investissement comporte un risque de perte en capital total ou partiel. Pour de plus amples informations concernant les risques afférents à un investissement dans le portefeuille, veuillez-vous reporter à la section « Facteurs de Risques » du Document d'enregistrement universel 2023.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier, le niveau de *reporting* des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Il est également rappelé que les performances passées ne présagent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.